



Jeudi 4 juillet 2019 - Première session (9h - 11h)

Atelier 66
Salle : 17

Le Soudan contemporain, laboratoire du regard interdisciplinaire sur l'imbrication des notions d'arabité, d'islamité et d'identité nationale

Au Soudan, pays africain aux marges du monde arabo-musulman, les dynamiques locales restent profondément affectées par des critères d'appartenance au cœur desquels se situent les notions d'arabité et d'islamité. Source de tensions jusqu'à nos jours, ces dernières se conjuguent avec la construction d'une identité nationale complexifiée par l'héritage colonial. Malgré les enjeux cruciaux des classements statutaires, des mécanismes d'exclusion ou d'inclusion, des conflits meurtriers du pays, le processus de catégorisation de ces trois notions demeure ambigu. La conjoncture récente met en exergue cette problématique. Au niveau national, après la longue guerre civile révélant l'échec de la construction nationale et prônant la polarisation ethnique et l'ethnisation du conflit, la séparation du Soudan du Sud a ouvert un nouvel espace de redéfinition de ces identités et de leur implication dans les agencements sociopolitiques locaux. Au niveau international, l'intérêt renouvelé vis-à-vis des enjeux liés à l'islamité et à l'arabité dans le contexte des crises et interventions militaires au Moyen-Orient et en Afrique, avec leurs reflets en Europe, participe à la construction d'un discours sur ces phénomènes. Par une démarche interdisciplinaire (Anthropologie, Histoire, Linguistique, Sciences Politiques, Droit, Géographie), l'atelier décrypte l'articulation de ces catégories et les ancrages historiques de leur reconfiguration au Soudan, laboratoire du monde musulman contemporain.

Responsables : Barbara Casciarri (Université Paris 8, LAVUE), Alice Franck (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, PRODIG), Elena Vezzadini (CNRS, IMAF)

Liste des intervenantes : Abdelaziz Azza, Clément Deshayes, Gaafar Elsouiri, Philippe Gout, Stefano Manfredi, Khadija Medani, Bakheit Nur

Stefano Manfredi (CNRS, SeDyL)

Les pratiques langagières des jenubīn à Khartoum : une approche ethnographique

Les *jenubīn* (Sud Soudanais) à Khartoum constituent un objet d'observation sociolinguistique particulièrement pertinent, pour lequel se pose la question du rôle des pratiques langagières dans leur processus de construction identitaire. Cette communication vise à analyser les pratiques langagières des *jenubīn* selon deux approches complémentaires : l'une est consacrée à la question de la transmission des langues, l'autre aborde les représentations métalinguistiques de leurs pratiques. L'adoption de ces deux perspectives nous permettra d'explorer les pratiques langagières des *jenubīn* plurilingues – en tant que pratiques sociales – et de les mettre en relation avec leur identité nationale.

Clément Deshayes (Université Paris 8) et **Gaafar Elsouiri** (Université Paris 7 Diderot)

Les mouvements urbains de contestation au Soudan : ancrages identitaires et histoire sociale locale dans les trajectoires militantes

Khartoum, la capitale du Soudan, a été le théâtre depuis une dizaine d'année d'un regain de conflictualité urbaine avec l'émergence de nouveaux mouvements de contestation. Ces mouvements ont partiellement repolitisé et se sont réappropriés un espace urbain fortement contraint par les pratiques autoritaires du régime en déployant une action de rue créative et protéiforme. Pourtant, les trajectoires de ces militants et les pratiques qu'ils déploient dans

l'espace urbain concourent paradoxalement à produire des formes de segmentation urbaine et de cloisonnement de l'espace social de la contestation. Une perspective visant à revenir sur l'histoire sociale des quartiers d'origine et d'intervention de ces mouvements, permet de s'interroger sur le rôle politique des appartenances identitaires et des ancrages urbains dans les trajectoires de ces militants.

Khadija Medani (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et **Bakheit Nur** (Université de Bayreuth - Université de Khartoum)

La place de l'islam dans les institutions de l'éducation au Soudan : le cas de l'Université internationale d'Afrique

L'Université internationale d'Afrique (UIA) est une université islamique khartoumoise qui voit le jour en 1977. Elle se distingue par sa vocation particulière d'accueil des étudiants étrangers, auxquels elle dispense une formation en sciences religieuses et en sciences modernes sur laquelle cette communication propose de s'attarder. Depuis 1967, les membres de l'élite arabo-musulmane soudanaise ont réfléchi à la stratégie la plus efficace pour dispenser une éducation islamique aux populations africaines voisines. Leurs idées se concrétisent dans le contexte favorable de la fin des années 1970 avec la mise en place des lois islamiques, puis avec l'arrivée des islamistes au pouvoir en 1989 et la réforme universitaire des années 1990. Le projet attire les intérêts d'autres pays arabes prosélytes et prend la forme d'une coopération régionale (Afrique musulmane). Le Soudan offre un terrain dans la périphérie sud de Khartoum et l'université est entièrement financée par l'Arabe Saoudite, le Qatar, le Koweït, les Emirats Arabes Unis, l'Égypte et le Maroc et plus récemment par le Nigéria. L'UIA, en tant qu'organisation indépendante, se définit comme « une institution éducative avec un objectif missionnaire et une nature relative à la *da'wa* ». Elle devient ainsi un pôle au cœur des stratégies hégémoniques à l'échelle de l'islamisme mondial qui attire une multitude d'acteurs : organisations confessionnelles transnationales et humanitaires, institutions religieuses et politiques, acteurs économiques et étatiques.

Philippe Gout (Université Paris 2 Panthéon-Assas, IHEI) et **Abdelaziz Azza** (CEDEJ Khartoum)

Pratiques de judiyya et Native Courts dans l'agglomération de Khartoum : sur l'ambivalence des institutions « traditionnelles » comme délégation du service public de la justice

L'ajustement et la traduction de l'institution de justice coutumière du Darfour, *judiyya*, auquel procèdent les autorités publiques de l'État de Khartoum (Bureau de la Coexistence Pacifique) doit satisfaire aux besoins d'une délégation de service public : celui de la justice. Il s'agit d'un processus ayant cours dans la périphérie de Khartoum, où l'administration par les institutions étatiques fait souvent défaut. L'objet des différends réglés par ces nouvelles *judiyya* est particulièrement large et diversifié : ce processus de traduction a pour conséquence de rendre les *judiyya* de l'agglomération bien étrangères à leur modèle et dévoile l'intention de l'État de prédiquer cette nouvelle institution sur « l'arabité » de ses justiciables. La plupart des cas étudiés témoignent de la revendication ostensible du caractère arabe des tribus recourant à cette justice collective, seuls de rares cas impliquant des groupes non-arabes (Four ou Fellata). Cela soulève d'importantes questions quant aux critères présidant à la qualité « arabe » d'un groupe justiciable et sur l'autorité habilitée à procéder à cette qualification. La réflexion peut être élargie à un autre cas, celui des *Native Courts* et des chefferies « traditionnelles » (*sultan*), telles qu'elles se sont déployées dans la périphérie sud de la capitale, notamment auprès des IDPs du Soudan du Sud, en montrant là cet espace ambivalent entre l'imposition étatique pour de fins de contrôle social et la réappropriation par les groupes dans le but de contrecarrer l'hégémonie étatique.